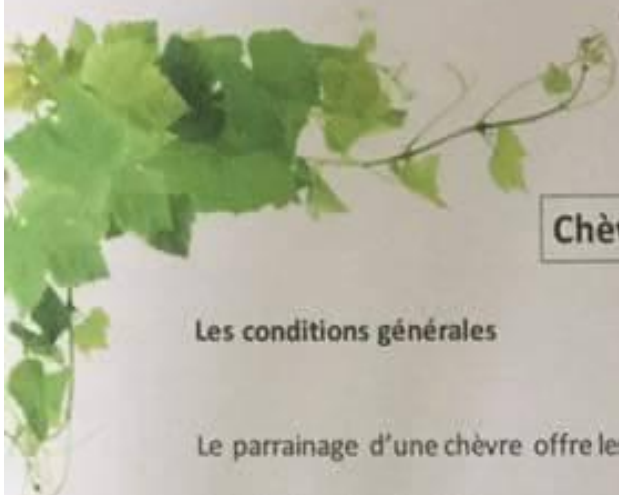




11 c rue du moulin
54540 Migneville
Mail: nathaliebaccus@orange.fr
Tél: 07.87.60.01.42

Chèvrerie du haut de la vigne

Les conditions générales

Le parrainage d'une chèvre offre les droits suivants:

- Venir chercher des fromages ou autres produits laitiers pour une valeur de 25€ par mois sur l'exploitation.
- Les produits pourront être récupérés en une ou plusieurs fois.
- On peut reporter la récupération de ces fromages au mois suivant, mais pas plus d'un seul mois (pour des raisons de stock).

En fin de saison, les fromages qui n'auront pas été récupérés par le(s) parrain(s) seront perdus et ne pourront être reportés sur l'année suivante.

- Choisir un nom pour une chèvre que vous aurez choisie.
- Venir la voir régulièrement et être informé sur sa vie, sa santé, son petit caractère.
- Le parrainage peut-être réalisé par une ou plusieurs personnes.



Le choix du non de la chèvre doit respecter différents critères:

- La chèvre ne doit pas avoir déjà un prénom.
- La chèvrerie du haut de la vigne se réserve le droit de refuser certains noms qui auraient des connotations ou des significations critiquables.
- Chaque chèvre aura un collier avec son nom.



Malheureusement en cas de décès d'une chèvre, la personne pourra parrainer une autre chèvre et être prioritaire sur le choix d'une chevrette.

Les parrainages démarreront en Février 2017 et finiront en Novembre.

Prénom:	Nom:
Adresse:	
Mail:	
Tél:	
Je désire m'engager pour parrainer une chèvre pendant 10 mois, pour un montant de 25€/mois.	
Je choisis un paiement par chèques: ☐	
Par espèces: ☐	
Je désire régler le parrainage en une fois: 250€ ☐ 5 fois (5x50) ☐ 10 fois (10x25) ☐	
Signature:	